



Rome, le 26 mars 2018

**Avis de vacance d'un emploi  
de directeur des études de l'École française de Rome (Epoques moderne et contemporaine)**

L'emploi de directeur des études Epoques moderne et contemporaine de l'École française de Rome (EFR) est susceptible d'être vacant à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

La personne nommée sur cet emploi sera placée en position de détachement pour une durée maximum de trois ans renouvelable une fois.

Les missions de cet emploi de collaborateur direct de la directrice de l'EFR sont les suivantes :

- tâches administratives : le directeur des études est chef de service de la section des études Epoques modernes et contemporaine ; à ce titre, il est responsable du personnel de la section et de la gestion du budget alloué à celle-ci ;
- encadrement des jeunes chercheurs : le directeur des études encadre les recherches doctorales et postdoctorales des boursiers et des membres rattachés à sa section. Il est également en charge de la préparation des ateliers doctoraux portant le label de l'EFR ;
- recherche : le directeur des études organise, en collaboration avec les milieux scientifiques français, italiens et internationaux, les programmes de recherche portant le label de l'EFR. Il est aussi le référent des chercheurs résidents séjournant à l'EFR. Il poursuit sa propre activité de recherche qui s'inscrit dans les champs disciplinaires et les thématiques scientifiques de l'EFR ;
- publication : le directeur des études prépare la publication des résultats des programmes scientifiques, en collaboration avec les collègues extérieurs en charge de ces programmes. Il assure également le secrétariat de rédaction des fascicules des *Mélanges de l'École française de Rome* concernant sa section.

Peuvent être candidats à cet emploi en application de l'article 7 du décret n° 2011-164 du 10 février 2011 relatif aux écoles françaises à l'étranger :

- les enseignants-chercheurs ou personnels assimilés en application de l'article 6 du décret n°92-70 du 16 janvier 1992 modifié relatif au Conseil national des universités ;
- les chercheurs ;
- des personnalités scientifiques étrangères dont la qualification est reconnue équivalente par le conseil scientifique.

Le dossier de candidature devra être envoyé par voie électronique avant le 24 mai 2018 à Mme la Directrice de l'École française de Rome - Piazza Farnese, 67 - 00186 Roma (Italie) ([direction@efrome.it](mailto:direction@efrome.it)) et comprendra les pièces suivantes :

- une lettre de candidature dans laquelle le candidat développera les raisons le poussant à postuler pour cet emploi ainsi que ses projets de recherche dans les trois prochaines années ;
- un curriculum vitae comportant notamment l'indication des études poursuivies, des diplômes obtenus, des publications ou travaux réalisés et le déroulement de carrière ;
- le dernier arrêté de promotion dans le corps d'origine ;
- un certificat administratif délivré par l'autorité hiérarchique indiquant la position administrative actuelle.

Tout autre renseignement peut être obtenu auprès de la responsable administrative de l'établissement ([pascale.garcia@efrome.it](mailto:pascale.garcia@efrome.it)).